

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER EST MARDI 27 JUIN 2023

Le conseil de quartiers Est s'est réuni le mardi 27 juin 2023 à la Maison des projets et du développement durable, sous la présidence de Monsieur Alain GIRARD, maire-adjoint en charge du conseil de quartier Est.

Étaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Josiane DAUTRY.

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Anabelle ALVES, Jean-Claude BLACODON, Noëlle GAMAIN, Jean-François GODBILLE, Abdelkader MAZROUI, Alain MOLET, Roger PERES.

Pour le collège des habitants : Christian BRISSEPOIT, Manuel DA COSTA, Katia LAMBERT, Mathieu LAVENTURE-DARIVAL, Magalie TRARIEUX, Valérie UZZAN.

Excusés : Frank-Eric BAUM, Ramzi HAMZA, Renaud LERUDE, Reine-Aimée ENDALLE-PENDA.

5 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

1. Echanges sur le prochain Contrat de ville
2. Déploiement du plan canicule
3. Diagnostic et analyse des besoins sociaux
4. Notre quartier
5. Notre ville en mouvement

Alain Girard ouvre la séance à 19h15 et introduit la réunion.

Il souligne la présence de Gaëlle Mazella, déléguée de la Préfète du Val-de-Marne et de Valérie Vidal, Directrice Politique de la Ville et développement économique de la Ville d'Orly.

Le compte rendu du précédent conseil de quartier du 28 mars 2023 est approuvé.

I. Echanges sur le prochain Contrat de ville

Gaëlle Mazella introduit la présentation : la Politique de la ville permet des moyens renforcés sur les quartiers prioritaires. Le contrat de ville actuel arrivant à échéance fin 2023, un nouveau contrat de ville doit être élaboré liant l'Etat, la Ville d'Orly et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre ainsi que des partenaires. Pour élaborer ce futur contrat de ville l'Etat souhaite une concertation pour connaître les attentes des habitants et voir ensemble quelles sont les priorités dans les domaines d'action.

Valérie Vidal fait une présentation du contrat de ville à Orly et de ce que la Politique de la Ville apporte concrètement dans le quotidien du quartier Est, quartier prioritaire d'Orly (7187 habitants).

La Politique de la Ville d'Orly est définie par des objectifs énoncés dans un contrat qui a débuté en 2014 visant à améliorer la situation des habitants de quartiers préalablement identifiés, dans le domaine de la cohésion sociale, du développement économique et du cadre de vie.

Quelques exemples d'actions menées :

Cohésion sociale

- Faciliter l'accès à la santé pour tous : création du centre municipal de santé Gisèle Halimi et soutien à la création de la Maison de santé.
- Contribuer à la réussite scolaire :
 - o des actions portées par le programme de réussite éducative (PRE) dont 58% des situations sont sorties positivement du dispositif
 - o la labellisation Cité Educative en 2019 qui a permis la mise à disposition de tablettes numériques et de permanences d'une orthophoniste
- Faire de la culture et de l'animation un ciment de la cohésion sociale : ciné plein air, programmation estivale OKLM...

Développement économique et emploi

- Favoriser le développement économique du territoire orlysiens :
 - o Accompagnement de l'implantation de projets d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : La Ressourcerie et un atelier de réparation de vélos
 - o Installation de nouveaux commerces (cordonnerie, audioprothésiste...)
- Favoriser le développement des compétences des Orlysiens et les mettre en adéquation avec l'offre d'emploi :
 - o Des postes réservés aux demandeurs d'emploi du Quartier Politique de la Ville (QPV) sur les chantiers du Grand-Paris Express et du groupe scolaire Rosa Parks notamment
 - o Organisation d'un Forum Emploi

Cadre de vie et renouvellement urbain

- Parc de l'Oiseau
- Futur groupe scolaire Rose Parks
- Maison des projets

Axe transversal : pouvoir d'agir

- Agir contre toutes les formes de discrimination : tournoi de foot mixte, formation « Elles osent »

Questions/réponses avec les conseillers de quartier

- S'agissant de l'animation sur le quartier, des associations très dynamiques mériteraient d'être sollicitées avant de faire appel à des associations extérieures.

Réponse et précisions : une attention particulière continuera d'être donnée aux associations du quartier. Les appels à projets Politique de la Ville sont adressés à

l'ensemble des associations connues de la Ville mais très peu déposent des dossiers.

- Concernant l'élaboration du contrat de ville, il s'agit d'une 1^{re} étape de la concertation mais elle doit être beaucoup plus large.
- Il est demandé des précisions sur la Cité éducative : bilan chiffré, résultats de l'enquête menée en 2022.

Par exemple, il y a effectivement des permanences d'orthophoniste mais c'est très restreint et très insuffisant par rapport aux besoins.

Réponse et précisions : le conseil de quartier sollicitera les instances qualifiées pour avoir les éléments demandés.

Concernant l'intervention de l'orthophoniste au sein de la Cité éducative d'Orly, le bilan 2022 fait état de :

- o 17 heures d'intervention par semaine entre janvier et juin 2022
- o 35 heures d'intervention par semaine en septembre et octobre 2022
- o 26 heures d'intervention par semaine en novembre et décembre 2022 (sauf pendant les vacances scolaires).

Soit, sur 2022 :

- o 124 bilans d'orthophonie effectués (4 rdv avec les familles pour chaque bilan)
- o 43 rdv avec enseignants et directeurs d'école
- o 11 réorientations de familles vers d'autres praticiens.

- Pour répondre aux besoins des jeunes : proposer des actions au sein de la salle Saint-Exupéry.

Réponse : elle était auparavant utilisée pour des actions liées à l'éducation artistique et culturelle mais elle n'est plus mise à disposition des associations sauf dans le cadre du programme de réussite éducative.

- Clause sociale pour les chantiers dans les QPV : il est demandé le type de contrat proposé.

Réponse et précisions : le contrat proposé par les employeurs peut être de l'intérim, un CDD ou un CDI. La Ville favorise les CDI mais cela dépend de l'entreprise qui recrute.

- L'organisation d'un Forum emploi est très intéressante mais quelles propositions pourraient être faites pour aider les jeunes dans leur orientation.

Réponse et précisions : dans ce domaine, les organismes municipaux, le Département, la Région et l'Etat (Education Nationale) ont la responsabilité d'apporter une réponse pertinente et mieux coordonnée.

- Bien qu'il y ait des actions contre les discriminations, la fracture numérique persiste : insuffisance d'accès internet, difficultés pour l'impression de documents...

Réponse : il y a un espace France Services à la Poste des Saules.

Alain Girard :

Des choses importantes ont été faites avec la participation des citoyens.

Un espace de vie sociale va être construit en remplacement du forum Pablo Neruda. Ainsi, l'aide aux devoirs, les activités associatives, ... pourront se faire dans de bonnes conditions au cœur de notre quartier.

Dans le domaine de la santé, avec le Centre municipal de santé, nous subissons la situation nationale mais nous avons des spécialistes de grande qualité.

Nous avons bien conscience que, par rapport à la crise actuelle, les actions mises en œuvre sont insuffisantes mais au titre de la Politique de la Ville, il y a eu tout de même un travail important accompli.

Pour ce qui est de la concertation sur le nouveau Contrat de ville, toutes les associations connues du Service Vie associative (une centaine d'associations) ont été informées de ce sujet à l'ordre du jour du Conseil de quartier. Nous allons voir comment on peut encore associer les habitants à l'élaboration du nouveau contrat.

- Quelles sont les priorités données par l'Etat pour les nouveaux contrats de ville ?

Réponse :

- o L'aide au plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- o La transition écologique et énergétique
- o L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation
- o La tranquillité et la sécurité publique

De plus, la lutte contre toutes les discriminations sera un objectif transversal des futurs contrats de ville 2024-2030.

Les nouveaux contrats comporteront un socle commun et des spécificités selon les quartiers.

II. Déploiement du plan canicule

Alain Girard rappelle le contexte dans lequel le plan canicule national a été élaboré et comment il a été décliné au niveau local.

Des dispositions particulières ont été prises dans les équipements municipaux :

- dans les crèches : au moins une pièce climatisée
 - dans les écoles maternelles : tous les dortoirs climatisés
 - dans les écoles élémentaires : un climatiseur dans une salle d'activité
 - dans les accueils de loisirs maternels : les dortoirs et une salle d'activité climatisés
 - dans les accueils de loisirs élémentaires : une salle d'activité climatisée
- Pour les seniors : 1 salle climatisée à Méliès et Neruda.

Aux côtés des services et des élus, les conseillers de quartier ont un rôle à jouer dans la déclinaison et la réussite de ce plan canicule, par une écoute locale auprès des habitants, par une veille solidaire en direction des voisins, et parmi ceux-là, les plus fragiles et exposés. Cette mission s'apparente à un rôle d'ambassadeur de terrain, qui vise à informer, mais aussi à alerter en cas de nécessité.

La feuille d'inscription au registre des personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap, lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile) est distribuée aux conseillers mais ce n'est pas à eux de remplir ce document pour le compte d'une autre personne, il s'agit de diffuser l'information.

Les personnes vulnérables sont invitées à se faire recenser en remplissant le formulaire disponible à l'accueil du centre administratif et en ligne sur le site de la ville. Il est possible également de faire son inscription par téléphone au 01.49.90.21.33 ou de retourner le document à l'adresse mail direction.autonomie@mairie-orly.fr. Un contact quotidien sera organisé par le CCAS en cas d'alerte préfectorale afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes recensées. En cas de difficulté, les services de la ville interviendront pour apporter une aide et un soutien à domicile.

Les bénéficiaires du dispositif 2022 ont reçu un courrier pour renouveler leur inscription sur le registre 2023, les partenaires ont également reçu un courrier les informant de la possibilité d'inscrire leurs bénéficiaires, sous réserve de leur accord. Enfin, une communication a été proposée dans ONV du mois de mai pour s'inscrire sur le registre.

La cartographie des lieux rafraîchis et des points d'eau disponibles au public est présentée (voir dernière page du présent compte-rendu).

Échanges avec les conseillers de quartier et le public

- Les bailleurs sociaux ont été informés des dispositifs, pour les copropriétés, il faudrait insister auprès des conseils syndicaux.
- Dispositions particulières contre la canicule

Des dispositions particulières ont certes été prises dans les équipements municipaux comme les écoles et les centres de loisirs mais qu'en est-il dans les immeubles. Il faudrait par exemple que les bailleurs sociaux installent des stores partout où c'est nécessaire.

De plus, cas particulier de l'école Marcel Cachin où l'installation de stores n'a pas été faite car l'école doit être détruite. Il faut trouver des solutions.

Réponse : le plan de local de remplacement des stores dans les écoles devrait pouvoir bénéficier à l'école M. Cachin durant l'année scolaire 2023-2024.

Alain Girard souligne que des investissements importants sont à prévoir, sur le plan national. Les démolitions/reconstructions permettent d'intégrer des éléments pour des bâtiments mieux conçus en terme d'isolation. Le gouvernement a annoncé des crédits dans ce domaine, il faut espérer qu'il tienne ses engagements.

- Pour nous permettre de jouer notre rôle d'ambassadeur, les conseillers de quartier doivent être connus des habitants : photos des conseillers pas seulement sur le site mais aussi dans les quartiers.

III. Diagnostic et analyse des besoins sociaux

Mme Céline Rouiller, Directrice Générale Adjointe du pôle Santé, social et services à la population, présente la restitution du portrait social, étude réalisée par le cabinet Compas.

C'est une démarche obligatoire pour les CCAS, une analyse des populations partagée avec l'ensemble des acteurs publics concernés, point de départ pour réfléchir sur les problématiques sociales du territoire. La phase 1 est une analyse sociodémographique, la phase 2 sera une mise en œuvre des actions.

Faits marquants du portrait social :

- Le peuplement

24 361 habitants au recensement 2020 à Orly. Après plusieurs années de stagnation, la ville poursuit sa croissance engagée depuis 2009 et connaît une croissance plus forte que le Val-de-Marne. Les jeunes ménages sont plus nombreux à arriver qu'à quitter la commune. La ville reste familiale, elle se rapproche de l'environnement immédiat mais se distingue toujours par une taille plus grande des ménages.

- Familles, enfance, jeunesse

Les ménages aujourd'hui à Orly :

- 33% de couples avec enfants
- 16% de couples sans enfants
- 17% de familles monoparentales
- 32% de personnes seules

Les familles sont plus représentées que dans le Grand-Orly Seine Bièvre (+9 points), que dans le Val-de-Marne ainsi qu'en France métropolitaine.

4153 familles en 2019 à Orly :

- 71% de familles avec 1 ou 2 enfants et 29% de familles nombreuses.
- Sur la dernière période, la ville compte 425 familles supplémentaires.
- Tous les types de familles ont progressé sur la dernière période.
- Les familles monoparentales ont vu leur nombre progresser plus fortement (+203).

7096 mineurs en 2019 soit 29% de la population avec + 1698 mineurs depuis 2008, notamment des 11-17 ans et une augmentation des moins de 5 ans depuis 2013.

Les fragilités des enfants sont plus fortes dans la commune que dans l'environnement géographique.

- Les seniors

4014 seniors (60 ans et +), soit 16% de la population, chiffre en augmentation qui traduit un vieillissement de la population qui reste cependant modéré. Cela pose la question de l'adaptation du territoire et des services au vieillissement, le maintien à domicile et l'aide quotidienne en direction des aînés.

- Les fragilités sociales

50 % de la population vit avec plus de 1597 € mensuels. 1000 personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté depuis 2012. 38% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté ne résident pas dans le parc social.

12% de chômeurs à Orly, notamment des jeunes (13% des jeunes sont au chômage).

Concernant la mobilité, on constate un usage modéré de la voiture pour les déplacements domicile-travail mais une fragilité d'une partie de la population avec la mise en place à venir de la ZFE.

Des fragilités aussi dans le domaine de la santé : l'indice de besoins potentiels en santé à Orly est 24, supérieur à l'indice du Grand-Orly Seine Bièvre, du Val-de-Marne et de la France métropolitaine.

- Synthèse et pistes de travail

1- Les familles

- La ville reste un territoire fondamentalement familial, et le restera dans les années à venir.
- Comment interroger l'offre de service local à destination des familles ?

2- La jeunesse

- Le territoire est un territoire dans lequel la jeunesse occupe une place importante.
- Quelles politiques publiques en faveur des jeunes ?

3- Les publics fragiles

- Ville toujours populaire, Orly accueille un grand nombre de ménages en difficultés : familles monoparentales, jeunes ni en emploi ni en formation, travailleurs pauvres, etc.
- Comment identifier ces publics ? Comment les toucher ? Comment intervenir auprès d'eux ? Comment faire évoluer nos réponses ?

Echanges avec les conseillers de quartier

- Pourquoi ce pic de population (30 000 habitants) dans les années 60 ?

Réponse : au sortir de la guerre, avec le mal-logement sur Paris, on a beaucoup construit dans les banlieues, des logements sociaux, grands et confortables. Et à partir de 1962, la région parisienne a accueilli de nombreuses familles rapatriées d'Algérie.

Sur une question concernant les montants de loyer dans la rénovation, Alain Girard précise qu'en cas de relogement, dans le cadre de l'ANRU, Vallophix s'est engagé, en Assemblée Générale avec les locataires, à ce que le loyer reste identique pour une surface identique, seules les charges peuvent augmenter.

- Question générale du logement

La Ville et ses partenaires pourraient organiser un forum du logement qui permettrait des rencontres entre habitants, élus, bailleurs.

IV. Notre quartier

1-Point sur les prévisions de rentrée scolaire

À ce jour, voici les informations dont nous disposons :

- Écoles maternelles

Une ouverture ferme à J. Curie

Une fermeture ferme d'un groupe REP+ grande section à P. Eluard

- Écoles élémentaires

Une fermeture ferme d'un groupe REP+ CP, CE1 à J. Curie

Une fermeture ferme d'un groupe REP+ CP, CE1 à M. Cachin A

Une fermeture de classe ferme à M. Cachin B

Echanges avec les conseillers de quartier

- Quelle est la raison officielle des fermetures de classes ?

L'Etat décide des fermetures et ouvertures de classes en fonction des prévisions d'effectifs mais qui ne sont pas toujours exactes.

Mais parfois les seuils REP + ne sont pas respectés et certaines classes ferment par manque d'enseignants.

Il y a eu en juin des manifestations de parents d'élèves et d'enseignants.

Elles ont le soutien de la Municipalité qui sera vigilante à la rentrée.

2-Réhabilitation des bâtiments R. Garros, Mermoz, Brazza...

Intervention de Anabelle Alves

Certaines réhabilitations sont plus avancées que d'autres.

Les entrées, ascenseurs, affichent confort et services inédits dans le logement social sur la ville. Cela représentent un gros plus pour les locataires même si cela entraîne une augmentation des charges.

Les discussions ont été possibles avec Valophis qui a su être à l'écoute pour des adaptations pendant les travaux.

3-Résidence ANOTERA

Intervention de Jean-François Godbille

Dans les 6 bâtiments de la Résidence ANOTERA, les travaux sont en cours, plus ou moins avancés : travaux extérieurs (balcons, ravalement, isolation toit terrasse) ou intérieurs (aération, plomberie...).

4-Les RDV urbains

Les RDV urbains se sont tenus entre le 31 mai et le 15 juin dans le quartier Est. Quelques nouveautés d'horaires et de jour (en début de soirée ou le samedi matin) :

- Des participations différentes
- Un repérage pertinent des problèmes.

5-Retour sur les événements festifs du quartier

Fête des voisins de la Sablière, inauguration des fresques réalisées par les jeunes des quartiers de la Sablière, des Navigateurs et des Aviateurs, le 3 juin 2023.

Intervention de Noëlle Gamain

Projet porté par l'amicale de locataires Les Phénix de la Sablière en partenariat avec l'association Espoir, la SA La Sablière, Valophis et la Ville d'Orly.

Il est suggéré de travailler à un éclairage du passage souterrain y compris en journée (avec énergie solaire).

L'amicale de locataires souhaite continuer le projet avec la prolongation de la fresque.

6-Le collège Robert Desnos commémore le poète de la Résistance

Robert Desnos, un des poètes de la Résistance, mort le 8 juin 1945, en camp de déportation a été célébré par les collégiens. L'Inspection académique et la Municipalité d'Orly ont participé.

Le collège Desnos a été primé par l'Académie de Créteil au Concours national de la Résistance et de la Déportation.

V. Notre ville en mouvement

1-Les évènements marquants du trimestre

Forum de l'emploi du 12 avril
Conseil interquartier du 9 mai
Distribution de fleurs les 10 et 12 mai
Orly en fête les 9, 10 et 11 juin

2- Informations diverses

Concours de pétanque, Parc des Saules, 8 juillet
Orly sous le soleil, du 10 juillet au 25 août
Bal et feu d'artifice, 13 juillet
Forum du temps libre et du sport, 9 septembre
Journées du patrimoine, 16 septembre

***Prochain Conseil de Quartier Est :
Jeudi 19 octobre 2023 à 19h
Maison des projets et du développement durable***

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h45.



- | | | | | |
|--|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">  1 Centre administratif municipal (RDC)  2 Centre de santé Gisele Halimi  3 Centre culturel RDC  4 Point d'accès aux droits (PAD) | <ul style="list-style-type: none">  1 Parc Méliès  2 Square Saint exupery  3 Parc Jean Mermoz  4 Parc Jean Mermoz  5 All. du Lac | <ul style="list-style-type: none">  1 Square Alfred De Musset  2 Parc de l'oiseau  1 Parc Méliès  2 Centre commercial Orlydis | <ul style="list-style-type: none">  1 Parc du centre administratif  2 Square Saint exupery  3 Parc Jean Mermoz | <ul style="list-style-type: none">  1 Gymnase Marcel Cachin  2 Square Saint exupery |
|--|---|---|--|---|